

Les partenaires sociaux veulent des précisions sur le volet formation du plan France 2030

« France 2030 : le volet formation inquiète les partenaires sociaux », titre **Le Monde**, alors que 2,5 milliards d'euros sont prévus pour le développement des compétences des salariés. Elisabeth Borne a précisé que l'objectif est « de préparer les compétences de demain » pour des « secteurs stratégiques, dans lesquels on veut mettre le paquet », en citant « l'énergie, l'industrie, les transports décarbonés ». « Ces formations, ce n'est pas le gouvernement qui va les inventer », a ajouté la ministre du Travail. « On va consulter, on va faire des appels à des consortiums dans lesquels on aura des organismes de formation, des branches professionnelles. » Plusieurs responsables syndicaux et patronaux accueillent favorablement ces arbitrages, tout en restant sur leur faim, juge le quotidien. « Nous manquons de précisions sur les intentions du gouvernement en matière de développement de compétences », confie Philippe Portier (CFDT). « Il faudra qu'on parle concrètement de formation, à un moment ou à un autre », renchérit Michel Beaugas (FO). **Le président de l'UIMM, Eric Trappier**, demande des éclaircissements. « La reconstruction d'une industrie forte, moderne et d'excellence ne se fera pas sans les compétences », a-t-il dit dans un communiqué, mardi, en réitérant ses « attentes » en ce qui concerne « la reconversion des salariés, notamment pour en garantir la simplicité de mise en œuvre pour les entreprises ». Une allusion au dispositif « Transitions collectives », que le Medef a qualifié d'« usine à gaz » : lancé en début d'année, il peine à décoller, avec un peu moins de 80 bénéficiaires recensés à la mi-septembre par le ministère du travail. (**Le Monde**, p.17)